

# à CRUPET ÉCHOS N° 92

«J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé. » François Marie Arouet, dit Voltaire



CRUPET, UN DES PLUS  
BEAUX VILLAGES DE  
WALLONIE..... VINGT ANS ET  
DES POUSSIÈRES !

➔p3



Thieu de BEVER, propriétaire du  
donjon de 2008 à 2015 n'en verra  
pas la rénovation

➔p16



Nouvelle ASBL à CRUPET : « Patrimoine et Accueil  
Religieux à CRUPET » (PARC)... ➔p13

...qui renoue avec une ancienne tradition :

« nouvelle » première Marche des Crupétois le 24 juillet

➔p14





## Sommaire

<b>Les plus beaux villages de Wallonie</b> .....	3
<b>Des ambassadeurs à Crupet</b> .....	4
<b>Jules BUYSENS, l'architecte paysager du domaine de Ronchinne</b> .....	5
<b>Des nouvelles de la chapelle Saint-Roch</b> .....	8
<b>Les fabriques d'église (2e partie)</b> .....	9
<b>Yvonne, la sacristine de la paroisse, passe la main</b> .....	12
<b>ASBL PARC</b> .....	13
<b>1e Marche des Crupétois le 24 juillet</b> .....	14
<b>In memoriam</b> .....	15
<b>Thieu de BEVER, propriétaire du donjon de 2008 à 2015</b> .....	16
<b>Décembre 2015, prédation par un loup entre Gesves et Assesse</b> .....	18
<b>Population</b> .....	23
<b>Des blasons des CARONDELET en Hainaut ... et plus loin</b> .....	24
<b>La carrière Saint-Laurent entre Bauche et Crupet</b> .....	29
<b>Une page oubliée de la guerre 14-18</b> .....	32
<b>Commémoration à Florée – 14 mars 1945 -12 mars 2016</b> .....	34

## Avis à nos sponsors !

Toute pub « papier » donne aussi droit à un référencement sur le site [www.crupechos.be](http://www.crupechos.be) (onglet « sponsors »). Pour plus d'informations, veuillez contacter Marcel PESESSE, notre trésorier.

Tarif 2014-2015 - Valable pour 4 éditions Crup'Échos			
1/8 p : 30 €	1/4 p : 50 €	1/2 p : 80 €	1 p : 120 €

Bois  Panneaux

---

**DELVAUX**  
CINEY

---

www.delvauxciney.be

**Tel. 083/23.17.00**

*Delvaux, la passion du bois depuis 50 ans...*

## Notre site

N'oubliez pas de visiter notre site Internet [www.crupechos.be](http://www.crupechos.be).  
Pour tout contact : [info@crupechos.be](mailto:info@crupechos.be). Pensez à nous transmettre votre adresse si ce n'est déjà fait !

# VINGT ANS ET DES POUSSIÈRES...

Thierry BERNIER

*Cela est à peine croyable, mais il y a déjà vingt ans que Crupet fait partie des plus beaux villages de Wallonie !*

*Des bougies d'anniversaire sur lesquelles ont soufflé le chaud et le froid...*

C'est en 1996 que le regretté Jean Tasiaux, alors bourgmestre d'Assesse, signait fièrement la charte d'adhésion à l'association créée par Alain Collin. Crupet faisait partie de la deuxième tournée des reconnaissances, ce qui n'est déjà pas si mal. Pour les Crupétois, il y a longtemps que leur village était l'un des plus beaux de Wallonie.

Depuis, l'eau de Crupet a coulé sous ses ponts ! Des flots intarissables d'espoir, de fierté, de déception, aussi. Vingt ans, n'est-ce pas l'âge de la maturité et, déjà, d'un bilan ?

### Qu'est-ce que cela a changé... ?

Si l'on regarde en arrière, on admettra que le paysage crupétois n'a guère évolué depuis 1996. Sauf peut-être, par l'apparition de nouveaux édifices ou réaffectations privés, quelquefois hors normes. Mais puisque l'asbl "Les plus beaux villages de Wallonie" (PBVW) veille au grain, acceptons qu'ils soient en concordance avec le bâti traditionnel. Pour le reste, Crupet est resté quasi tel qu'il était en 1996. Le cœur de village n'a pas bougé d'un iota, si ce n'est la suppression du stationnement sur l'un des côtés de la place. La survie du tilleul séculaire en dépendait.

Ce qui a changé, malgré tout, c'est la fréquentation touristique. Le label des PBVW a attiré de plus en plus de curieux. La Grotte St Antoine, le donjon, les restos, tout cela booste le tourisme. À propos des restaurants, il faut reconnaître qu'ils jouent un rôle important dans le développement touristique du village. À tel point que pour certains visiteurs, ils valent à eux seuls le déplacement.

### Le stationnement en question...

Le stationnement à Crupet est un problème récurrent depuis 1996 ! Du "*Ne touchons surtout à rien, cela a toujours été ainsi !*" des uns, au "*Ras-le-bol de ces rues encombrées !*" des autres, il aiguise les conversations.



La place de l'église de Crupet a fait couler beaucoup d'encre depuis 1996 (© T. Bernier).

Un parking sous-exploité se camoufle au centre du village. Trop exigü, il ne suffit pas à endiguer le flot des véhicules.

Le stationnement est interdit depuis la place de l'église jusqu'à la Grotte. Cette interdiction est allègrement bafouée, parfois même de bonne foi.

Si la colonne de véhicules au centre du village atteste de la bonne santé du commerce, elle nuit au cheminement et à la sécurité des promeneurs. Or Crupet, comme tous les villages reconnus par les PBVW, mérite la découverte de son patrimoine. C'est même une des raisons de l'obtention de leur label. La mise en place prochaine d'un circuit d'interprétation à Crupet, émanation de l'Office du Tourisme, en atteste.

### "Agua" peut-on s'attendre ?

Des projets d'aménagement, il y en a eu. Un premier, fin des années '90, signé du bureau d'architecture "Agua," voyait grand. Il envisageait quasi un réaménagement complet de l'interminable rue Haute. Sans doute démesuré, il est resté sans suite.

Sa relecture plus modeste, envisagée en 2010, fut tôt abandonnée elle aussi. Mais récemment, un projet européen, porté par la Région wallonne, le Bureau économique de la Province et soutenu par la commune d'Assesse a pointé le nez. Il en résulte qu'un "Agua ter" est projeté, dans l'espoir d'être enfin concrétisé !

Rappelons aussi qu'en 2012, une excellente étude de la société "Atelier Paysage" visait principalement la réfection de la place de l'église. Au fil des réflexions, le projet s'est étendu jusqu'à la Grotte St Antoine. Il prévoyait notamment le rétrécissement de la voirie concernée et envisageait en contrepartie l'élargissement des terrasses Horeca. Ce compromis faisait donc la part belle aux piétons, sans pour autant léser le commerce. Des potelets indicatifs appelés à disparaître furent installés. Cette ébauche audacieuse a probablement souffert d'un manque de communication et s'est heurtée à l'incompréhension, voire au ressentiment, des villageois. Aujourd'hui, les lignes au sol, reliquats de l'essai infructueux, sèment la confusion auprès des automobilistes qui y stationnent leur véhicule au mépris total de la sécurité.

### Le suivi en avant...

Dès l'adhésion de 1996, un comité villageois de suivi a été mis en place. Il avait pour but de mener à bien un "Contrat de village", cosigné avec l'association des PBVW et la commune d'Assesse. Cette référence locale a fini par s'étioiler pour finalement se dissoudre en 2003.

Un nouveau comité de suivi et un Contrat de village remanié ont vu le jour en novembre 2011. Ce comité a pour mission de réfléchir aux améliorations à apporter au village. Il s'agit pour lui d'en souligner les atouts et d'en cibler les faiblesses. Ce comité villageois n'a cependant aucun pouvoir décisionnel. Son rôle se limite à réfléchir à des propositions concrètes d'aménagement et à les soumettre au Collège communal. Notons que le comité de suivi a soumis aux autorités des pistes ne nécessitant pas des moyens financiers et humains importants. Après cinq ans de présence du comité, ces pistes sont restées sans suite, de quoi s'interroger sur l'opportunité de son existence. Parmi les propositions émises, de nouvelles aires de repos et une réflexion sur la mobilité et le stationnement, avant un aménagement éventuel de plus grande envergure dont le comité ne maîtrise pas le processus.

Si l'argent est le nerf de la guerre, les idées ne coûtent rien. Prises en compte, elles produisent quelquefois des solutions simples et originales. De quoi peut-être dépoussiérer un projet villageois resté pour ainsi dire immobile depuis vingt ans.

## ***Des ambassadeurs à Crupet***

En ce début d'année, notre village a de nouveau eu droit à une couverture médiatique importante ... et justifiée. En effet, en février, la RTBF y a effectué un tournage de 3 jours dans le cadre de sa nouvelle émission touristique du samedi après-midi, « **Les Ambassadeurs** », destinée à remplacer depuis peu « Télétourisme ». Le concept est simple : deux personnes étrangères à une région y séjournent 3 jours et vont de découvertes en découvertes, à charge pour eux d'ensuite assurer la promotion dans leur entourage. Le Forum Crup'Echos a été indirectement associé à ce tournage en fournissant divers documents iconographiques.

Trois séquences ont plus particulièrement mis Crupet en scène : un atelier de charronnage improvisé dans les jardins du donjon, une promenade dans la FORD A 1930 de Jean-Jacques QUEVRAIN et, bien entendu, la grotte Saint-Antoine. En outre deux établissements ont été mis à l'honneur, *La Maison du Meunier* et *La Besace*. Au-delà de Crupet, d'autres commerces de l'entité ont aussi été présentés (*Les cafés Mossiat*, *My Burger*, *Fanika New Delice* et la ferme de Corioule), ainsi que l'aérodrome ULM de Maillen.

L'émission, diffusée le 16 avril, est visible à l'adresse suivante : [http://www.rtbf.be/auvio/detail\\_les-ambassadeurs?id=2101246](http://www.rtbf.be/auvio/detail_les-ambassadeurs?id=2101246).



Fig. 1 et 2. Deux instantanés de l'émission « Les Ambassadeurs » à Crupet. © RTBF, 2016

## ***Jules BUYSENS, l'architecte paysager du domaine de Ronchinne***

Lors de la réalisation en 2008 de notre ouvrage « *Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois* », nous avons reçu la copie en couleur d'une carte paysagère du domaine de Ronchinne. Ce très beau document n'a pas été exploité, car notre ami Jacques LAMBERT, historien local assessois, préparait un ouvrage spécifique sur Ronchinne. Malheureusement, il est décédé avant d'avoir finalisé ce livre dédié à Ronchinne et à la princesse Clémentine de Belgique.



Pour que ces documents intéressants ne tombent dans l'oubli, nous les présentons dans ce Crup'Echos n°92.

Fig. 1. Plan aquarelle préparatoire des jardins de Ronchinne, dessiné par E. GALLOPIN, collaborateur de Jules BUYSENS, 1912.  
© T. GALLET

Le domaine de Ronchinne englobe deux ensembles. Le premier est composé du château constitué d'un donjon médiéval et de la ferme. Il est actuellement occupé par François et Diane d'URSEL. Le second est formé par le château Napoléon, construit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et son parc. Il est actuellement occupé par l'hôtel « Château de la Poste ». Seuls les édifices d'origine médiévale et les terrains environnants sont classés comme site patrimonial depuis le 13 septembre 1988. Cependant, il est à noter que de nombreux experts du patrimoine estiment que les deux sites devraient être classés, notamment en raison la présence de jardins paysagers. En effet, le parc et les jardins du domaine de Ronchinne sont un ensemble unique conçu et dessiné par l'architecte belge Jules BUYSENS (1872-1958) à la demande de S.A.I. la princesse NAPOLEON, vers 1911.

### **Bref historique du domaine de Ronchinne**

De 1884 à 1890, le notaire LOGE-MORIMMONT, de Namur, fait construire un château à Ronchinne. Sa veuve aménage la voirie d'accès en 1901. La famille vend le château et le parc en 1911 à un rentier bruxellois, Monsieur DUMONCEAU de BERGENDAEL. Sur le plan cadastral de l'époque, on peut lire que la parcelle entourant le château est un jardin d'agrément. Toutefois, elle n'occupe pas la totalité du jardin que l'on connaît aujourd'hui. En 1913, le prince NAPOLEON, époux de la princesse Clémentine de BELGIQUE (fille du roi Léopold II) achète la propriété. Le prince est alors propriétaire de la totalité du site (château et ferme médiévale). La famille NAPOLEON vend le parc et le château en 1956 au Fonds spécial d'Assistance aux Postiers qui l'a aménagé en centre de vacances. En 2007, la Poste le revend à un groupe bruxellois qui le transforme en un bel hôtel contemporain.

### **Jules BUYSENS, un des premiers architectes paysagistes belges**

Né en 1872, il entre à l'école d'horticulture de Gand après un bref séjour au Conservatoire de musique. Il réalise différents stages en Allemagne et en Angleterre. Il est engagé chez Edouard ANDRE à Paris en 1896 et est très vite nommé responsable de la création de jardins en France et à l'étranger (Pologne, Île de Jersey).

Après son mariage, il s'installe à Uccle en 1902 comme indépendant et il pose à cette époque les premiers jalons de son association « Le nouveau jardin pittoresque ». Un bulletin paraîtra entre 1914 et 1940. Le désir de Jules BUYSENS et de ses collaborateurs (son frère Adolphe, Louis VAN DER SWAELMEN, Théo GALLET, Lucien BOUCHER et René PECHERE) est d'imposer des idées réformatrices de l'art des jardins de l'époque. Ils défendent l'idée d'un jardin éclectique, abondamment fleuri, comportant scènes aquatiques, rocailles fleuries, pas japonais, murs fleuris, *mixed borders*, intégrant jardin japonais, jardin régulier, jardin alpin, roseraie... Ils prônent aussi le respect de la végétation et de la flore indigène.



Fig. 2. Médaille à l'effigie de Jules BUYSENS

En Wallonie, au moins deux jardins sont attribués avec certitude à BUYSENS : le domaine de Ronchinne et le parc du château de Court-Saint-Etienne. Il a travaillé sur le parc SOLVAY à La Hulpe, le parc Astrid à Anderlecht, la restauration du jardin de l'Abbaye de La Cambre, de nombreux parcs en Flandre.

L'apogée de sa carrière a été la création des jardins de l'Exposition Universelle de 1935 au Heysel. Il est aussi nommé inspecteur des plantations à la ville de Bruxelles. Il meurt à la veille de l'exposition universelle de 1958 qui voit consacrer « le jardin congolais », une réalisation résolument imaginaire de son collaborateur René PECHERE.

### Le jardin paysager du domaine de Ronchinne

La grammaire du « nouveau jardin pittoresque » est particulièrement bien illustrée dans les jardins du domaine de Ronchinne. Un plan aquarellé (voir figure 4), signé par Jules BUYSENS, mais non daté, portant la mention « *Plan des transformations des abords du château appartenant à S.A.I. la princesse NAPOLEON* » reprend avec fidélité les structures du jardin. Il montre les jardins enrichis de nombreux mixed borders, d'un très grand jardin « fleuriste », d'un pavillon avec jardin de vivaces, d'une ancienne carrière pour une promenade pittoresque, d'une roseraie sur plusieurs niveaux face au château, des serres, des couches, d'un potager fruitier, d'un poulailler, d'un tennis, d'un temple, d'une source, d'un torrent (ruisseau alpin), d'un étang, d'un parc aux daims, etc.

Beaucoup de ces éléments sources d'entretien coûteux n'ont pas été conservés, les structures sont pour la plupart encore en place aujourd'hui. Il s'agit d'une œuvre majeure de Jules BUYSENS qui met à profit le domaine princier pour illustrer son concept du nouveau jardin pittoresque. Les massifs d'azalées et de rhododendrons maintenant centenaires sont très impressionnants et de toute beauté. Ronchinne est donc un témoin majeur d'un mouvement éphémère de l'art des jardins en Belgique au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les décennies qui suivront verront le style s'épurer pour aboutir notamment à un jardin beaucoup plus régulier, structuré par des végétaux taillés, pas ou très peu fleuris.

Pascal ANDRE

Références :

- La lettre du patrimoine, Région Wallonne, n°6, 2007.
- Jules BUYSENS, *Regard inédit sur la vie et son œuvre*, Demeures historiques et jardins, n°175, 2012.

Fig. 3. Légende du plan de la Fig. 4

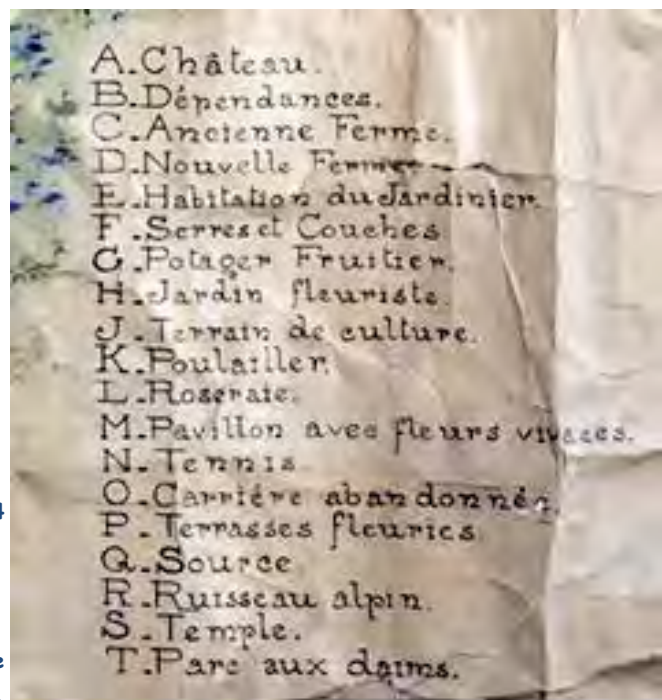


Fig. 4 (page suivante). Plan aquarellé du jardin pittoresque de Ronchinne dessiné par Jules BUYSENS vers 1913.

# DOMAINE DE RONCHINE

A PARTENANT À S. A. I. LA PRINCESSE NAPOLEON

Plan des transformations des Abords du Château

Dressé et Exécuté par Jules Buyssens

Architecte à Bruxelles

Echelle de 0,002 p. m.

## LÉGENDE

- A. Château
- B. Dépendances
- C. Ancienne ferme
- D. Nouvelle ferme
- E. Habillage du jardinier
- F. Serres Couvertes
- G. Jardin fruitier
- H. Terrain de culture
- K. Pâturage
- L. Raffinerie
- M. Pavillon avec Puera vignes
- N. Tennis
- O. Garages automobiles
- P. Serres Périclées
- Q. Source
- R. Terrain alpin
- S. Terrain
- T. Parc aux dames

## ***Des nouvelles de la chapelle Saint-Roch***

Bonne nouvelle : la saga de la rénovation de la chapelle Saint-Roch semble toucher à sa fin.

Pour rappel, la réhabilitation a débuté il y a 5 ans environ quand l'ASBL Crupet85 a entrepris les premiers travaux. Le chantier a débuté par un dégagement des pieds des murs (les terres des talus amenaient de l'humidité), suivi par un sablage et un rejointoiement des murs extérieurs. Crupet85 y avait consacré un budget de l'ordre de 3.600 €.

S'en est suivi une période d'indécision : qui allait prendre en charge la suite de la restauration ? Et de nombreux Crupétois ont alors craint pour la survie de la chapelle. Les carreaux cassés, les châssis décapés laissés sans traitement de protection, ... n'auguraient de rien de bon.

Puis, en 2014-2015, les travaux ont repris. Grâce à une subvention de 7.500 € (tout n'a pas été utilisé) octroyée par la Région wallonne dans le cadre de la sauvegarde du petit patrimoine wallon, les boiseries ont été réparées et repeintes, les ferronneries refaites, de nouvelles vitres posées, les marches d'entrée et la pierre de seuil réparées. Mais le subside se limitait aux aménagements extérieurs, rien n'étant octroyé pour l'intérieur.

En mars, à l'initiative de M<sup>me</sup> Anne FRANCHIMONT, de l'ASBL Qualité-Village-Wallonie, un petit groupe de bénévoles s'est réuni, représentant Crupet85, la fabrique d'église, Crup'Échos et l'ASBL APPEL. Ils ont décidé de consacrer quelques jours en mai et juin pour rénover l'intérieur. L'objectif est de remettre la chapelle, autant que possible, dans son état initial.

Après un important travail de dépoussiérage et nettoyage, il faudra plafonner là où il y aura nécessité, badigeonner à la chaux, placer une grande tablette en bois sur l'autel, poser un lambris et une moulure sur toute la partie basse des murs et peindre celui-ci en rouge.

Cette solution du lambris a été préférée, car elle est conforme à la situation antérieure et permettra de laisser respirer les murs. En effet, malgré les travaux de drainage déjà réalisés, on note encore quelques traces d'humidité au bas du mur gauche. L'aménagement final, avec un peu de mobilier (prie-Dieu, chandeliers, ...) et le sort à réserver à la grande statue de saint Roch, a aussi été évoqué, mais aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Cette dernière tranche de travaux se fera donc à moindre frais (environ 500 €). La main-d'œuvre sera fournie par les bénévoles, tandis que la Commune devrait prendre en charge les fournitures, selon un mécanisme de financement encore à définir.

L'équipe espère terminer les travaux en juillet, en vue d'une inauguration à l'occasion des Journées du Patrimoine, les 10 et 11 septembre ; le patrimoine religieux fait justement partie du thème de cette année.

**Hugues LABAR**



**Fig. 1. La chapelle St-Roch.  
© H. LABAR, 2008**



**Boulangerie - Pâtisserie**

***Au Ry de Mière***

**Nouvel horaire**

**Samedi - Dimanche : 8h à 18h**

**Lundi - Mercredi - Jeudi : 13h30 à 18h30**

**[aurydemiere@hotmail.com](mailto:aurydemiere@hotmail.com)**

**Rue Basse 14 - 083/690293 - 0496/315892**



## ***Les fabriques d'église (2e partie) – La fabrique d'église de Crupet***

### **Le patrimoine**

Bien que le patrimoine de notre fabrique soit assez réduit (deux immeubles, une grotte artificielle et quelques terrains), il possède néanmoins une réelle valeur historique.

Construit en 1654 par le curé Henri de VELPEN, le presbytère a été remanié et agrandi plusieurs fois au cours des siècles sans perdre son air de petit manoir que lui confère la toiture à quatre pans. En 2005, il a été cédé par bail emphytéotique à la commune d'Assesse qui, après d'importants travaux de rénovation, y a installé les bureaux de l'Office du tourisme et où les Plus Beaux Villages de Wallonie ont élu leur siège administratif.

Les dépendances datent du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme l'indique une pierre millésimée de 1737 que l'on peut apercevoir sur la belle tour carrée. Le presbytère n'est pas classé comme monument, mais il fait partie du site classé qui entoure l'église et à ce titre il est protégé. Pour plus d'informations sur l'historique et l'architecture du bâtiment nous renvoyons le lecteur à l'étude de Jean-Louis JAVAUX dans « Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois »

L'origine de la salle Sainte-Famille, bien que datant également de l'Ancien Régime, est plus incertaine. L'observation du bâtiment nous indique que la construction s'est faite en plusieurs étapes, la partie la plus ancienne étant la maison.

Les registres des archives ecclésiastiques nous apprennent qu'en 1738, le curé BRONKART fait construire « *les bâtiments qui sont le long de notre ahenière, savoir l'écolle ...* »<sup>1</sup>. Selon le Dictionnaire étymologique de la langue wallonne (1845) de Charles GRANDGAGNAGE, une *ahenière* est « *un enclos joignant la ferme et destiné à la culture des légumes et des plantes délicates* ». Le bâtiment construit par le curé BRONKART pourrait donc bien être la partie la plus ancienne de la salle qui est effectivement parallèle au jardin du presbytère.

L'aile perpendiculaire a été ajoutée plus tard et on sait qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, depuis 1818 au moins et jusqu'à la construction d'un nouveau bâtiment par la commune en 1863, c'est dans cette aile que se trouvait l'école.

Transformée ensuite en atelier de menuiserie, la salle est finalement devenue une salle de fêtes dont la dernière rénovation remonte à 1977<sup>2</sup>.

A ces deux propriétés, il faut ajouter la grotte Saint-Antoine qui, bien que n'ayant pas été construite par la fabrique et n'étant pas considérée comme un immeuble, fait néanmoins partie de son patrimoine parce que construite sur un terrain lui appartenant. Si sa construction ne date « que » du XX<sup>e</sup> siècle, cet édifice conserve pour le village et la paroisse une haute valeur symbolique et historique pour le témoignage de la mobilisation d'une communauté autour de son curé qu'il représente.

Les terrains d'une superficie totale d'environ 1 ha 80 a sont situés aux alentours du presbytère et près du terrain de balle pelote. Soulignons que la fabrique est propriétaire d'un petit terrain de 34 a à Durnal, au lieu-dit Fonds de Govaux, à Herleuvaux.

La fabrique ne détenant aucun titre de propriété relatif aux terrains qu'elle possède, il s'agit donc comme pour les bâtiments, d'un héritage de l'Ancien Régime.

Les terrains sont loués selon le régime du bail à ferme, à l'exception de celui contigu au terrain de balle pelote qui est cédé pour une partie à la commune d'Assesse et pour l'autre au propriétaire de la buvette.

En plus de ce patrimoine immobilier, la fabrique est tenue de veiller à la bonne conservation du patrimoine mobilier se trouvant dans l'église : mobilier, sculptures, peintures, orfèvrerie, vêtements liturgiques, etc. Les pièces de grande valeur ont été déposées au Musée diocésain et au Musée des arts anciens à Namur.

---

<sup>1</sup> AEN, *Archives ecclésiastiques n° 1992(1)*.

<sup>2</sup> Voir le chapitre consacré à la Salle Sainte-Famille dans le numéro spécial 10 ans de Crup'Echos.

## L'obituaire

Nos ancêtres se souciaient beaucoup du salut de leur âme et à l'approche de la mort, beaucoup d'entre eux (et pas nécessairement les plus nantis) faisaient généralement rédiger un testament dans lequel, selon la même formule invariable, ils confiaient leur âme à Dieu, à la Vierge Marie et au saint patron de la paroisse. Ensuite dans le partage de leurs biens, ils léguaient à la fabrique d'église soit une rente à charge de leurs héritiers, soit un capital ou une terre dont les revenus permettraient de célébrer des messes pour le repos de leur âme. On parle dès lors de messes fondées.

Chaque fabrique détient donc un obituaire (du latin *obit* = décès), ou registre des fondations, contenant le nom des défunts, le capital légué et le nombre et type de messes à célébrer annuellement. Au fil des années, les rentes ont disparu, sans doute faute de paiement par les héritiers, et les capitaux se sont érodés ne permettant plus de respecter scrupuleusement le souhait des testateurs. Toutes les petites fondations sont ainsi regroupées en une messe collective annuelle. C'est l'évêché qui se charge de mettre à jour, tous les cinq ans, cette comptabilité fastidieuse.

A Crupet, les noms les plus anciens figurant dans l'obituaire sont ceux de Thomas de CRUPET (+1498), chevalier et Seigneur de Crupet, et Jeanne de ROLEY son épouse (+1514). Ci-dessous le début de la première page du registre des anniversaires<sup>3</sup> tenu par le curé de VELPEN :

Janvier

Le deuxième jour de janvier l'anniversaire de messir Thomas chevalier Seigneur de Crupet et de madame Jenne de Rollé sa compagne qui ont laissé trois florins de rente affectée par bonne terre au village de Mianoeij dicte Boullionvaux dont il en ija 48 paters pour le pasteur et 12 pour le magister a raison qu'on est obligé de le chanter et mettre deux chandelles ardantes sur leur tombe devant le grand Aultel de st Martin a Crupet laquelle rente se paj au Noel ordinairment [...]



### Renseignements fournis par Jean GERMAIN

Ce texte fait référence au *fond de bouyonvau*, en contrebas de la ferme de Mianauve (Durnal) et qui fait limite entre Spontin et Assesse. Ci-dessous, la notice de la « Toponymie de Spontin et Durnal », de Jean GERMAIN :

**li fond d' bouyonvau** [NE] : 1661 « dans la cense de Mienawe il at la disme d'un bonnier ou environ scitué au dessoub du fond de Bouionvaux mouvant de la Cour dudit Mienoye » AEJass<sup>[1]</sup>. – Dépression à gauche de la route, faisant la limite avec Assesse. – Composé de *bouyon* et de *-vau* 'vallée, dépression de terrain' ; le terme *bouyon* est assez fréquent en toponymie (Acoz [lès fonds d' bouyon, le rî d' bouyon], Havelange, La Gleize, etc.) et il s'applique généralement à un terrain marécageux, cf. BTD 29, p. 54; L. Remacle, *Parler de La Gleize*, p. 276; A. Vincent, BTD 22, pp. 281-2<sup>[2]</sup>.

<sup>[1]</sup> Correspondant à ce toponyme, on trouve aussi dans certains documents cadastraux du 19<sup>e</sup> s. des mentions « Force de Bouillon remi » qui semblent dues à une méprise cadastrale.

<sup>[2]</sup> À Wavre, le « Bouillon » ou « Puis au bouillon » désignait une source où l'eau jaillissait en bouillonnant, cf. J. Martin, « Le puits au bouillon », *Wavriensia* 9, p. 16.

<sup>3</sup> AEN, *Archives ecclésiastiques*, n° 1992

## Le Conseil de fabrique

Le Conseil comprend 7 membres, dont 5 membres élus et 2 membres de droit :

Membres élus : Thierry BERNIER, président  
Fernand DEMAZY  
Angel MARTINEZ  
Patricia QUEVRIN, trésorière  
Florence ANDRÉ-DUMONT, secrétaire

Membres de droit : Noël M'POLO, curé desservant de la paroisse  
Dany WEVERBERGH, échevin du culte et représentant le bourgmestre

Nous rendons ici hommage à Fernand DEMAZY qui est membre du Conseil depuis le 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre 1964, date à laquelle il a remplacé Emile CHILIADE décédé.

## La fusion des fabriques d'église

Comme évoqué dans le numéro précédent, la Région wallonne travaille à l'élaboration d'une nouvelle législation relative aux fabriques d'église et cette réforme passera inévitablement par une fusion des fabriques à l'échelle de la commune.

Il est vrai que de nombreuses paroisses éprouvent de plus en plus de difficultés à trouver des candidats aux postes de fabriciens, d'une part suite à la diminution du nombre de pratiquants et d'autre part en raison de la complexité toujours plus grande de la législation applicable aux fabriques d'église (notamment les difficultés engendrées par la loi sur les marchés publics).

Pour préparer cette fusion « en douceur », l'échevin du culte, Dany WEVERBERGH, a proposé aux fabriques de l'entité le regroupement des huit fabriques actuelles en deux nouvelles fabriques à savoir Assesse et Courrière. La fabrique d'Assesse regroupera les paroisses d'Assesse, Crupet, Florée et Sorinne-la-Longue tandis que celle de Courrière, les paroisses de Courrière, Trieu-Courrière, Maillen et Sart-Bernard. Les anciennes églises deviendront des chapellenies reliées aux églises d'Assesse ou de Trieu-Courrière. Ces deux regroupements pourraient être effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Dans leurs compositions initiales, les deux nouveaux conseils de fabrique reprendraient au moins un membre de chaque fabrique actuelle.

C'est dans la perspective de cette fusion, qu'à l'initiative de notre conseil de fabrique, une nouvelle ASBL, dénommée PARC, a été créée en vue de gérer le patrimoine religieux crupétois.

**Patricia QUEVRIN**

*Votre fidèle fournisseur*  
**JOASSIN**  
— Combustibles — Sables — Graviers — Pellets  
NOUVEAU Pellets  
AUTRES DÉPARTEMENTS À VOTRE SERVICE : MAZOUT, PÉTROLE, SABLES, GRAVIERS décoratifs, CABINE DE SABLAGÉ, TERRE À RABLER  
081/73.71.42  
Rue Fernand Marchand, 1 • 5020 Flawinne • www.joassin.com

**Le Pachis**  
TAVERNE RESTAURANT  
FERMÉ LE LUNDI  
Rue Haute, 8 - 5332 CRUPET - Tél.: 083 68 99 10

**FLASH !!!! n'oubliez pas la brocante du 5 juin, organisée par Crupet85**

## *Yvonne, la sacristine de la paroisse, passe la main*



*Yvonne QUEVRIN-THEUNISSEN s'occupe de l'église St Martin de Crupet et de la Grotte St Antoine depuis plus de trente ans. Elle a souhaité accéder à un repos bien mérité.*

Quand on entre à l'église, on ne se rend pas toujours compte qu'elle est chauffée et éclairée ; que les chaises sont rangées et les cierges allumés ; que les linges et objets sacrés sont prêts pour l'office. On oublie aussi que les troncs doivent être régulièrement relevés et les bougies réapprovisionnées. On ne prête pas plus attention à bien d'autres petites choses importantes, invisibles aux yeux des paroissiens.

Et l'on admire les superbes bouquets qui garnissent la belle église de Crupet, en trouvant cela presque normal.

Ces tâches, à Crupet, c'est Yvonne THEUNISSEN qui les assurait avec dévouement et discrétion depuis 1981. En effet, avec son mari Théo QUEVRIN, Yvonne s'est occupée de l'église St Martin et de la Grotte St Antoine, dès la nomination de l'abbé Joseph CRÉMER en tant que curé d'Assesse. Cette désignation obligea le prêtre à quitter le presbytère de Crupet, il fallait donc assurer son relais. C'est alors qu'elle a pris en charge la location de la salle Ste Famille (réservations, visites, clés, relevé des compteurs).

Avant cela, Yvonne s'occupait déjà bénévolement du linge sacré, et ce, dès le décès de la maman du

curé de la paroisse en 1977. C'est aussi de cette époque que date la mise en place des superbes réalisations florales qui garnissent régulièrement cet édifice.

Car les fleurs sont un des violons d'Ingres de la sacristine mise à l'honneur le 17 avril à Crupet, en présence de l'échevin du culte Dany WEVERBERGH. Yvonne THEUNISSEN était aussi entourée de la chorale « Les Travailleurs de Crupet », dont elle a fait partie durant de longues années, de sa famille et des membres du conseil de fabrique.

Après des années de bénévolat, Yvonne a été reconnue officiellement sacristine le 1er octobre 2012. Aujourd'hui, elle a décidé de passer la main. Elle sera restée plus de trente-cinq années au service de la paroisse.

Puisque les fleurs revêtent pour elle une importance particulière, le comité de la fabrique d'église lui a remis des azalées qu'elle plantera au cœur de son jardin. Ces fleurs symboliseront la reconnaissance des paroissiens à son indéfectible disponibilité.

C'est Françoise DISCLEZ-CLAES, qui a accepté d'assurer la succession d'Yvonne THEUNISSEN en tant que sacristine de l'église de Crupet.

**FLASH !!!! n'oubliez pas la brocante du 5 juin, organisée par Crupet85**

## P.A.R.C. asbl: préserver le patrimoine religieux ...

La fusion des fabriques d'église est dans l'air. Il était souhaitable que le patrimoine religieux de Crupet ne s'étiolle pas dans les nouvelles entités. PARC asbl y veillera.



### Une fusion inéluctable

Jusqu'à-là, les fabriques d'église jouissaient d'une certaine autonomie. Chaque paroisse gérait son patrimoine et ses deniers de manière isolée. Pour Crupet, les seules références, d'importance cependant, étaient la commune d'Assesse et l'évêché de Namur. Mais aucun lien n'existait entre les fabriques des autres paroisses de la commune.

Ces temps sont désormais révolus, il y aura regroupement des fabriques, on y travaille à la Région wallonne. Au niveau communal, l'échevin du culte, Dany Weverbergh, a voulu devancer une décision inéluctable. Désormais, la fabrique d'église de Crupet fera partie d'une entité comprenant celles d'Assesse, Florée et Sorinne-la-Longue.

Le futur regroupement des fabriques impliquera une fusion de leurs propriétés. Or, la Grotte St Antoine et la maison Sainte Famille font partie du patrimoine religieux et d'accueil remarquable de Crupet. Ces constructions risquaient donc de tomber sous la responsabilité des nouvelles fabriques fusionnées. Cela n'aurait pas été un drame en soi, mais c'était en tout cas perdre la main sur ces fleurons locaux.

### Gérer un patrimoine local

La Grotte St Antoine a été construite par les paroissiens de Crupet de 1900 à 1903, sur un terrain appartenant à la fabrique et grâce à des fonds récoltés par Jules Gérard, le curé bâtisseur. Elle a été gérée par les prêtres successifs et sans aucune intervention financière de la fabrique. La salle Sainte Famille est propriété de la fabrique depuis l'Ancien Régime. En 1976, elle a été transformée en salle de fêtes et de réceptions, gérée par les œuvres paroissiales. Fin 2012, suite au départ à la retraite du doyen Joseph Crémer, les curés de la paroisse (J. Chwiej puis N. M'Pololo) n'ont pas émis le souhait de gérer eux-mêmes ce patrimoine.



La grotte St Antoine, mérite toute l'attention de la nouvelle asbl PARC. - © www.envievoyages.be

Dès lors, soucieuse de la gestion future de ces biens, la fabrique d'église de Crupet a souhaité la confier à une asbl, en les lui cédant par bail emphytéotique. Et il allait de soi que l'asbl devait conserver un lien avec la paroisse. Ainsi, le desservant devait donc en être un membre effectif. Un appel a été lancé et l'association sans but lucratif "Patrimoine et Accueil Religieux Crupétois" (PARC) a été fondée le 29 décembre 2015.

Cette asbl est constituée du curé, de paroissiens et d'habitants du village attachés au patrimoine légué par leurs ancêtres. Comme ces biens n'ont aucune incidence sur la situation financière de la fabrique, la nouvelle association espère que la cession se fera contre un canon d'un euro symbolique. Il faudra cependant que l'évêché marque son accord sur ce souhait.

### Faire vivre l'association

L'association est donc sur les rails. Il reste à la faire vivre, afin qu'elle remplisse son rôle. La Grotte Saint Antoine garde une image religieuse forte, même si aujourd'hui, les curieux y sont peut-être plus nombreux que les pèlerins. Certains travaux de consolidation y ont été réalisés il y a peu, mais une vigilance étroite reste de mise. Cette construction hétéroclite, bien que remarquablement érigée, accuse malgré tout le poids des ans. Pourquoi aussi ne pas envisager son classement?

Après des années fastes, la salle Sainte Famille éprouve à présent des difficultés à assurer son rôle de lieu de rassemblement. Les festivités familiales s'y font rares, mais le théâtre, par exemple, y rencontre un véritable succès. La coquette salle rénovée en 1976 a subi les agressions du temps. Il convient de redéfinir ses objectifs et d'y réaliser les travaux et améliorations qui en découleront.

### "Patrimoine et Accueil Religieux Crupétois" (PARC) asbl

#### MEMBRES FONDATEURS

QUEVRIN Patricia; ANDRÉ-DUMONT Hubert; BERNIER Freddy; BERNIER Thierry; DELVAUX Christian; GRANDJEAN Bastien; LABAR Geoffroy; MARCHAL Pierre; MICHAUX Aimé; M'POLO Noël; ROUART Jean-Marie.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

BERNIER Thierry, Président et administrateur délégué;  
LABAR Geoffroy, Secrétaire et administrateur délégué;  
QUEVRIN Patricia, Trésorière et administrateur délégué;  
GRANDJEAN Bastien, administrateur délégué;  
M'POLO Noël, administrateur délégué.

Ce projet est ambitieux et réclame argent et bonne volonté. Sans vouloir s'immiscer ni contrarier les activités des clubs et associations déjà présents dans le village, il faudra inévitablement faire rentrer les liquidités. Comment ? Dans quels domaines ? C'est la réflexion que va entamer la nouvelle association. Mais le patrimoine local n'en vaut-il pas la chandelle...?

T.B.



Maison Ste Famille - © www.pingou.be

## **1e Marche des Crupétois le 24 juillet**

La nouvelle asbl PARC, dont vous lirez la raison d'être par ailleurs, organise une marche des Crupétois (actuels, anciens et assimilés) le 21 juillet 2016.



© [blog.seniorennet.be](http://blog.seniorennet.be)

Ce rassemblement villageois permettra donc à la nouvelle association de faire ses premiers pas dans l'animation du village.

PARC asbl a cependant décidé de ne pas entraver l'action des autres groupements du village. L'association mettra sur pied des activités originales ou reprendra à son compte des animations disparues du calendrier du village.

Rendez-vous est fixé le **dimanche 24 juillet** pour une marche relaxante sur un circuit qui devrait avoisiner les dix kilomètres. Un barbecue clôturera cette balade locale.

Les détails pratiques vous parviendront en temps utile. Mais d'ores et déjà, réservez cette

journée qui permettra à chacun d'allier activité physique, amitié et bonne humeur.

Ou mieux encore, inscrivez-vous, dès à présent !

**Contact** : Geoffray **Labar** - [asbl.parc@gmail.com](mailto:asbl.parc@gmail.com)

# **& FUNÉRAILLES FUNÉRARIUM HENNUY**

**Monuments et  
accessoires mortuaires**

Rue de la Croix Limont, 6 - **5590 Ciney**

Rue de Lenny, 107 - **5360 Natoye**

Rue Julie Billiard, 34 - **5000 Namur**

**083 21 50 50 – 0475 64 16 82 – 083 65 79 89**

**[pf.hennuy@skynet.be](mailto:pf.hennuy@skynet.be)**



## *In memoriam*

**Marie-Ange FROTTIN**, née le 17 juin 1931 est décédée début de cette année. Dans les années soixante elle avait acquis avec son mari « **la papeterie** » (voir « Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois » p.545) et y avait vécu jusqu'en 1996 lorsque ce bâtiment fut transformé en hôtel pour devenir l'établissement « Au moulin des Ramiers ». Pendant ces vingt dernières années elle était fort active auprès de sa famille et a séjourné dans une coquette maison à proximité de ce qu'elle appelait encore « son moulin ».

**Madeleine PENNE-THYS**, née le 13 mars 1922, est décédée le 12 février 2016. Mady était une des filles de M<sup>me</sup> THYS qui, veuve, s'était installée à Crupet avec M. DECOSTER dans une des deux petites maisons attenant à *La Besace* dans les années 50. Elle, sa sœur et leurs enfants respectifs étaient tombés amoureux du village et y revenaient souvent en week-end et vacances. Les plus jeunes fréquentaient les jeunes de Crupet et de nombreuses amitiés se sont créées et subsistent encore de nos jours. Son fils, Michel, l'avait installée confortablement dans sa petite maison près du jeu de balle.

**Andrée TOUSSAINT**, née le 20 août 1926, est décédée ce 27 février 2016 à l'aube de sa nonantième année. Début des années cinquante elle épousa Joseph PESESSE (dit le Titi) dont elle eu dix enfants. Sa vie fut consacrée à l'éducation de cette nombreuse et sympathique famille. Victime de quelques ennuis de santé, elle passa ses dernières années entourée de sa famille se relayant à son chevet. Sa bonne humeur et son optimisme ne la quittaient jamais, même dans les moments plus difficiles.

**Joseph GRANDJEAN**, né en 1929, est décédé fin 2015. Joseph n'était pas crupétois mais sa figure était bien connue dans notre village. Jadis comme commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Assesse, il participait souvent aux patrouilles locales qui, à l'époque, assuraient notre tranquillité. A sa retraite il milita au sein des Associations Patriotiques, dont il devint président, et ne manquait jamais aucune cérémonie dans l'entité mais aussi aux divers mémoriaux des environs.

**Crup'Echos présente ses sincères condoléances aux différentes familles éprouvées par ces départs.**



**Jardisart**  
25, Chaussée N4, 5330 SART-BERNARD  
Tél. 081 40 01 84 - Fax. 081 40 23 10

Architecte paysagiste  
création de jardins - pépinière  
*Devis gratuit sans engagement*



**la maison  
du cadeau**  
Jacqueline MACOR - PESESSE

CADEAUX, SOUVENIRS  
& ACCESSOIRES DECORATIFS

rue Haute. 9  
5332 CRUPET  
083 69 94 44

## **Thieu de BEVER, propriétaire du donjon de 2008 à 2015**

Monsieur Thieu de BEVER, néerlandais de 84 ans, est décédé ce 29 novembre 2015. Il avait acquis avec ses enfants le donjon de Crupet en 2008. Homme très discret et fort occupé, il avait eu un véritable coup de cœur pour le château de Crupet. Il souhaitait ardemment restaurer le donjon et ses dépendances ; ainsi que mettre à l'honneur le blason des Carondelet, (blason repris par la commune d'Assesse).

Thieu de BEVER est né le 4 août 1931 au Sud des Pays-Bas, à une centaine de kilomètres au Nord d'Anvers, dans une famille de huit enfants. Il était l'aîné. La guerre ne l'a pas épargné. Durant cette période très difficile, il a aidé de nombreuses personnes en trimballant par exemple des pommes de terre à Vught ; petite ville au Sud de 's-Hertogenbosch (Bois-le-Duc). Malgré les difficultés pendant cette période, il a réussi à obtenir son diplôme HBS au St.Gagné Jans-Lyceum. Ensuite, il a été appelé pour effectuer son service militaire dans la marine néerlandaise. Avec ses compagnons militaires, il a sauvé de nombreuses personnes lors des terribles inondations de 1953 en Zélande.



**Fig. 1. Le blason des CARONDELET flotte sur le donjon de Crupet © F. de BEVER, 2010**



**Fig. 2. Thieu de BEVER dans les dunes du plat pays © E.-M. de BEVER, 2011**

Durant cette période, sa famille déménage à l'avenue Leeuwenstein où il va rencontrer sa femme Els. Il a été marié pendant 62 ans. Ils ont eu six enfants. Après le temps de la marine, Thieu et son frère ont développé une entreprise de plafonnage et de cimentage. Avec le temps, il est devenu un homme d'affaires très occupé. Après Vught, il a emménagé avec Els à Dungen dans une très belle ferme. Les enfants ont grandi, c'était une période

formidable pour toute la famille ; des moments de grands bonheurs, des beaux souvenirs

de vacances uniques. Plus tard, Thieu et Els ont voyagé avec leur camping-car à travers l'Europe. Ils ont pleinement apprécié.

Les cinq dernières années de sa vie, il a été rattrapé par la maladie. Avec son épouse, ils ont décidé de profiter de leurs enfants, leurs neuf petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Thieu de BEVER et sa famille ont toujours été très attirés par les Ardennes. Toute la famille y est allée de très nombreuses fois en vacances. Il aimait l'histoire de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, la «Bataille des Ardennes» ; ainsi que la ligne Siegfried extrêmement intéressante et intrigante. Mais aussi les grottes de Han et de Remouchamps. Bastogne a été visité à plusieurs reprises de long en large. Il ne fallait surtout pas oublier aussi de passer à la friterie de renommée mondiale dans le wagon à Bastogne !



« **Crupet** » est un projet commun à toute la famille de BEVER. Lorsque son fils Félix a vu en 2008 le donjon à vendre dans le journal, Thieu a fait une offre sans avoir visité l'intérieur ! Thieu voulait ardemment restaurer le donjon pour lui redonner toute sa splendeur. Il est dommage que la rénovation n'ait pas pu commencer rapidement, car finalement Thieu n'aura jamais vu le donjon restauré à son ancienne gloire. Mais pour lui le plus important, c'était que la vie continue...



Fig. 3. Thieu de BEVER très fier de mettre en valeur l'étendard des CARONDELET et le donjon de Crupet  
© F. de BEVER, 2010

*Ter herinnering aan Thieu de Bever, geboren op 8-4-1931, gestorven op 29-11-2015.*

Als oudste uit een gezin van 8 kinderen moest Thieu vele taken verrichten. Bijvoorbeeld in de oorlog met aardappels rondsjouwen in Vught. Ondanks alle ontberingen in die tijd, heeft hij toch zijn HBS A aan het St. Jans-lyceum behaald. In deze tijd werd Thieu ook opgeroepen ( ) om bij de marine te dienen, daar heeft hij zich in moeten zetten om mensen te redden tijdens de watersnoodramp in Zeeland in 1953.

Tegelijkertijd verhuisde het gezin naar de Leeuwensteinlaan, waar Thieu zijn overbuurmeisje Els ontmoette. Hij is bijna 62 jaar met haar getrouwd geweest en samen kregen ze 6 kinderen. Na de marinetijd nam Thieu samen met zijn broer Ad stukadoorsbedrijf "de Bever" over. Kortom, Thieu werd een druk zakenman. Na Vught, verhuisden zij allen naar Den Dungen naar de door Thieu verbouwde boerderij, waar ze maar liefst 48 jaar naar hartenlust hebben gewoond. Dat waren gezellige en mooie momenten en voor ons allen kostbare herinneringen. Later reisden Thieu en Els met hun camper heel Europa door, waar ze volop van genoten. Veel in de zon zitten, genieten van zijn kinderen met de 9 kleinkinderen en 4 achterkleinkinderen die Thieu vaak een bezoekje brachten. Thieu zag nu ook de kleine dingen van het leven, zoals een boom die er al 48 jaar stond. Thieu en ons hele gezin hebben altijd al veel van De Ardennen en omstreken gehouden. We zijn er in onze jeugd vaak op vakantie geweest, Pa vond de 2e wereldoorlog, de "slag om de Ardennen" en bijvoorbeeld de Siegfried linie enorm interessant/intrigerend. De grotten van Han en Remouchamps, Bastogne, alles moest meerdere malen bezocht worden. Niet vergeten de wereldberoemde friterie in de wagon in Bastogne.

Ons gezamenlijk project "Crupet" had Thieu heel graag in zijn oude glorie hersteld willen zien. Toen zijn zoon Felix de Bever de Donjon van Crupet te koop in de krant zag staan, waren we meteen enthousiast en heeft Thieu zelfs een bod gedaan zonder het van binnen te zien. Jammer dat de renovatie niet snel op gang kon komen en onze Pa die in ieder geval niet meer mee mag/kan maken. Thieu wilde eigenlijk maar een ding "leven en doorgaan". Thieu zal door ons allen zeer gemist worden.

**Else-Marie de BEVER-JONKERS**

**Antoine ANDRE**

(Relecture Dr. Tine VAN BECELAERE)

## ***Décembre 2015, prédation par un loup entre Gesves et Assesse***



**Fig. 1. Buc découvert à Gesves, le 13/12/2015. © B. VERMEIRE**



**Fig. 2. Loup, Canis Lupus.**

Dans son édition du 15 décembre 2015, le journal *L'Avenir* indiquait qu'un bouc avait été entièrement dévoré à Gesves sans autre complément d'information. Pascal ANDRE, ingénieur agronome des eaux et forêts, qui étudie depuis plus d'une quinzaine d'années la progression des loups depuis le centre de l'Italie, a mené l'enquête.

### **Les faits**

Le bouc qui a été dévoré broutait paisiblement dans une clairière à une centaine de mètres à l'arrière d'une vieille bâtisse située non loin du lieu-dit « Bethléem » à la limite entre les communes d'Assesse et Gesves. L'endroit est assez isolé et sauvage. Le bouc, un animal de grande taille de plusieurs années, faisait environ 45 kg sur pied. Le vendredi 11 décembre 2015, les propriétaires sont partis en week-end chez des amis. A leur retour, le dimanche 13 décembre 2015, en début d'après midi, ils ont découvert la carcasse complètement dévorée. Il ne restait absolument plus rien du pauvre animal. Il est fort probable que le bouc ait été tué dans le courant de la nuit du samedi 12 décembre 2015, car la carcasse était toute fraîche avec une bonne odeur de viande.

### **Les indices de l'attaque par un loup.**

Le bouc n'est pas mort naturellement, il apparaît avoir été fortement attaqué au niveau du cou. Cela invalide l'hypothèse selon laquelle il serait mort de maladie, par exemple, et ensuite mangé par des renards, des blaireaux ou des sangliers. Il n'y a d'ailleurs aucune trace de blaireaux ou de sanglier ; animaux omnivores. Il n'y a aucune trace de blessures sur les flancs ou les pattes du bouc. Un chien ou plusieurs chiens errants auraient occasionné des blessures multiples sur le corps du bouc avant qu'il ne succombe. Aucune blessure ne peut être relevée sur le cuir du bouc sauf à la gorge.

Le cou du bouc semble avoir été écrasé ou broyé. Un chien errant ou un renard ne se serait pas acharné sur le cou du malheureux animal domestique. La peau a été littéralement dépecée et enroulée sur elle-même. Les loups dépècent le plus souvent leurs proies de cette façon. Encore plus surprenant, tout le contenu de l'estomac a été déposé intact à plusieurs mètres de la dépouille. Un chien errant ou un renard n'aurait jamais fait cela. C'est encore un indice de prédation par des loups. Tous les os sont rongés et/ou mangés.



Fig. 3. Les restes du malheureux bouc. © B. VERMEIRE

Tout a été dévoré sauf le contenu de l'estomac et la peau. Les 20 kg de viande ont été mangés en une ou deux nuits. Des chiens errants tuent pour « jouer ». Ils ne mangent leur victime que dans de très rares cas et pas entièrement. Ils mangent seulement quelques beaux morceaux choisis. Ce qui impressionne, c'est qu'il ne reste absolument plus rien de « comestible ». On pourrait également envisager une attaque par un lynx, mais il est fort peu probablement qu'un lynx ait pu dévorer tout l'animal de cette manière. En résumé, cette accumulation d'indices convergents plaide sans équivoque vers une attaque de loup.

#### **Pas de certitude absolue**

Tous les feux sont au vert pour invoquer l'attaque par un ou plusieurs loups (probablement deux jeunes individus). Mais dans ce cas précis, il n'y aura jamais de certitude absolue, car il aurait fallu disposer de photographies des prédateurs ou de

prélèvements ADN notamment sur la carcasse ou les excréments.

#### **Plusieurs experts scientifiques de renommée européenne ont été consultés**

*Francesca MARUCCO*, du centre de conservation et de gestion des grands carnivores du Parco Naturale Alpi Marittime (Italie) : «... Il faudrait des photos ou de l'ADN pour avoir une certitude à 100%, mais cette prédation sur le bouc de Gesves est hautement caractéristique des loups... ».

*Eric MARBOUTIN*, chef de projet équipe grands carnivores à l'Office National des Forêts (France) : « Oui à priori, sur ce cas il y a de quoi se poser des questions, ... mais je n'interfère pas dans les affaires belges ! ... ».



Fig. 4. Le contenu de l'estomac intact. © B. VERMEIRE

#### **D'autres cas en Wallonie**

Une quinzaine de jours auparavant, le 24 novembre 2015, à Honnay, commune de Beauraing, une brebis ardennais roux a été également entièrement dévorée. Il ne reste absolument rien de la brebis.

En septembre 2014, dans la région d'Arlon, à Attert, plusieurs chevaux ont été attaqués.

En mars 2015, plusieurs brebis ont été dévorées entre Couvin et Chimay, à Riezes.

En octobre 2012, plusieurs personnes affirment avoir vu un loup à Philippeville.

En juillet 2011, à Gedinne, un loup a été filmé par hasard par une caméra infrarouge d'une équipe de la VRT sur la piste d'un lynx !

# Quelle bête a pu s'acharner de la sorte sur ce mouton ?

Accueil > Régions > Province Namur > Le fil d'actu - Aujourd'hui 05h00 - P. H. - L'Avenir



Fig. 5. Le mouton tué à Honnay, le 24/11/2015. © L'Avenir

## La progression des loups

Inexorablement les loups recolonisent toute l'Europe occidentale au départ de la chaîne montagneuse des Apennins au centre de l'Italie. En effet, les gestionnaires des espaces naturels italiens ont été des visionnaires. Après la seconde guerre mondiale, ils ont créé de grands parcs nationaux (notamment le parc national des Abruzzes). Ces sanctuaires ont permis que des espèces quasiment en voie de disparition comme le loup et l'ours survivent et se reproduisent. A partir de ces noyaux naturels protégés, les loups ont entrepris une lente mais constante reconquête des territoires perdus. Leur progression a aussi été favorisée par les changements profonds du mode de vie des hommes au vingtième siècle (désertification des campagnes) et d'autre part par la surabondance du gibier (sangliers, chevreuils, chamois, cervidés, etc.). Par ailleurs, depuis les années 2000, les loups d'Europe de l'Est ont également entrepris un mouvement d'expansion vers l'Ouest. Dans les prochaines années, la Belgique, le Nord-Est de la France, les Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg seront la zone de rencontre et de fusion des populations de loups originaires d'Italie et des pays de l'Est.

## Un ou plusieurs loups à la recherche de nouveaux territoires

Depuis 2011, régulièrement des attaques de moutons et de chèvres sont signalées à différents endroits en région Wallonne. Personne ne veut encore y croire, mais il faut se rendre à l'évidence, il s'agit plus que probablement de loups pionniers qui explorent de nouveaux territoires. En effet, un loup peut parcourir 50 à 60 km en une nuit. Il arrive très souvent que des jeunes loups quittent la meute avant l'hiver par manque de nourriture. Ils s'installent alors en général à 100 ou 200 km de leur meute de départ. On estime actuellement en Italie, en France et en Allemagne que les populations de loups augmentent de 20 à 30% par année !

Le phénomène « loups » impose de se remettre en question et de faire preuve de beaucoup d'humilité, car de nombreuses certitudes sont ébranlées. Pour preuve, en Suisse, les autorités compétentes juraient mordicus qu'il n'y avait pas de meute de loups dans l'Est du territoire helvète. Une photographie prise fin

décembre 2013 a tout remis en question. En effet, une meute de 9 individus à la queue leu-leu a été photographiée par hasard dans une tempête de neige à moins d'un kilomètre de la ville de Davos, dans l'Est de la Suisse. En réalité, la meute était implantée dans la région depuis assez longtemps, mais elle parvenait à passer inaperçue. Les loups sont très souvent où nous les attendons pas...

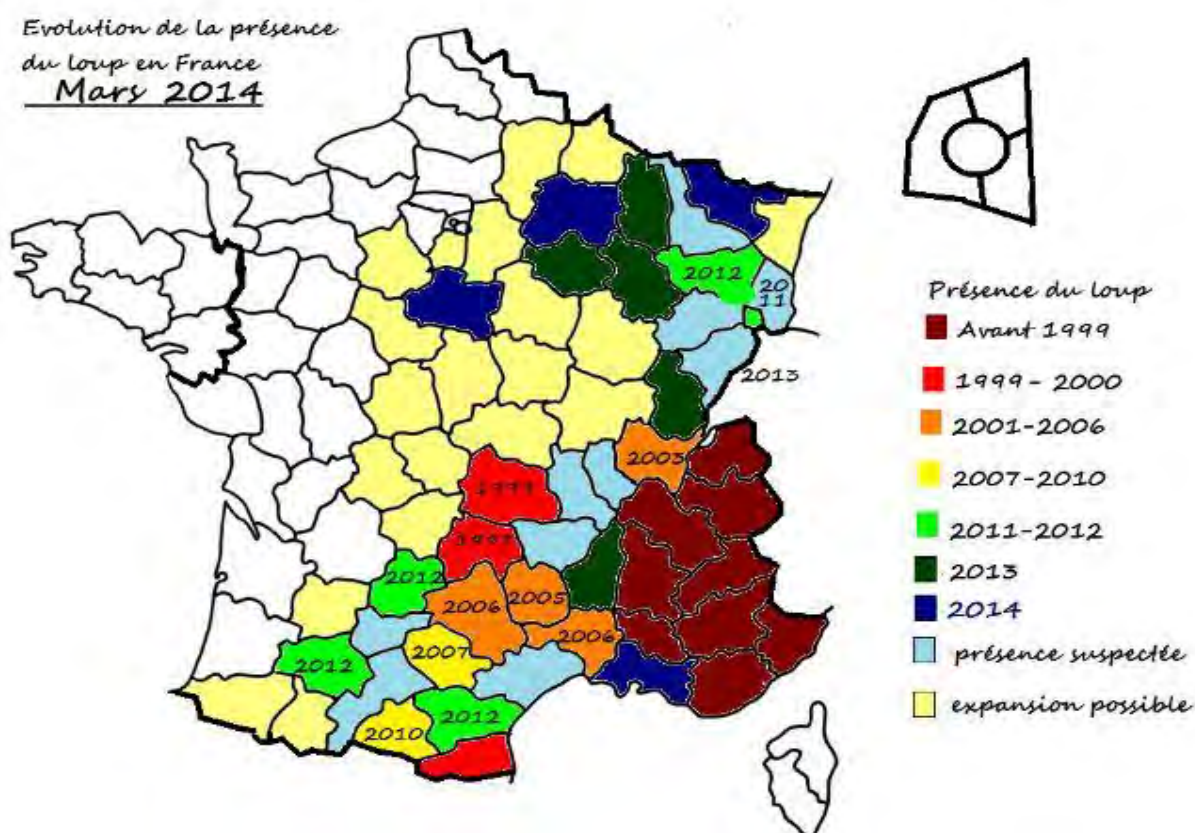


Fig. 6. Evolution de la présence du loup en France, situation 2014. © MARY

### **Recolonisation par les loups en 3 phases**

Les expériences faites en Italie, en France et en Suisse montrent que la recolonisation d'une région par le loup se fait en trois temps :

- phase 1 : arrivée de quelques jeunes mâles qui explorent toute la région avant de s'établir là où ils trouvent de la nourriture en suffisance.
- phase 2 : arrivée de jeunes femelles ; l'accouplement et la reproduction commencent au sein de petites meutes, souvent dans des zones protégées calmes et riches en gibier.
- phase 3 : propagation géographique et régularisation de la reproduction ; la population augmente de 20 à 30 % par an.

### **Prise de conscience et plans d'actions**

Aux Pays-Bas, depuis 2012, les autorités se préparent avec des campagnes de sensibilisation et des études scientifiques.

En Allemagne les loups sont apparus au début des années 2000 via la Pologne. Actuellement, plusieurs Länder ont mis en place des plans de gestion du loup. Des dédommagements sont prévus.

En France, un nouveau « Plan national loup » a été mis en place pour la période 2013-2017. Il a pour objectif le suivi scientifique de l'espèce, l'indemnisation des dommages, l'accompagnement des éleveurs, l'application de mesures de gestion différenciée et la communication. L'objectif principal reste de garantir la protection du loup sur le territoire français tout en limitant son impact sur l'élevage.

En Italie, depuis plusieurs décennies le gouvernement a mis en place des structures de suivis et de dédommagements. De nombreux habitants des campagnes, et notamment les bergers, ont appris à vivre avec les grands carnivores. Mais, il faut le reconnaître, c'est loin d'être facile pour certains éleveurs de moutons.

La Suisse vient de mettre en place en 2014-2015 un plan pour la gestion du loup. Le plan helvète définit les acteurs, leurs rôles, les mesures de surveillances, la prévention des dégâts et les indemnités.

Au Grand Duché de Luxembourg, le loup n'a pas encore été signalé, mais l'Administration de la Nature et des Forêts a entamé en 2015 une campagne de sensibilisation.

Le loup est une espèce protégée. Des dédommagements devraient être prévus en Wallonie pour les éleveurs ou les particuliers dont les animaux tombent sous leurs crocs. Préparons-nous, car nous allons devoir réapprendre à vivre avec les loups... Le retour du loup est un succès indéniable sur le plan de la protection des espèces. Mais cela pose aussi de sérieuses questions sur les conséquences socio-économiques pour les agriculteurs-éleveurs et tous les citoyens concernés.

**Pascal ANDRE**

**Ingénieur agronome des eaux et forêts**



Fig. 7. Un âne dévoré par les loups dans les Alpes en novembre 2014.

**BOTTON G. & Fils**

- VIDANGE fosses septiques
- DÉBOUCHAGE canalisations
- Curage d'égouts & avaloirs communaux
- Nettoyage de citerne à eaux
- Location WC portable pour FESTIVITÉS

4 Rue de Lustin - 5330 MAILLEN  
083 65 51 39 - NAMUR 081 74 25 88  
AGREATION REGION WALLONNE  
Nous sommes dans les Pages d'Or®

SABLAGE - REJOINTOYAGE  
HYDROFUGATION  
RÉPARATION DE FAÇADES

**Christian TITEUX**

Chaussée de Dinant, 21a  
5334 FLOREE - ☎ (083) 65 50 23

Patron présent sur le chantier

Pas de sous-traitance

## Population

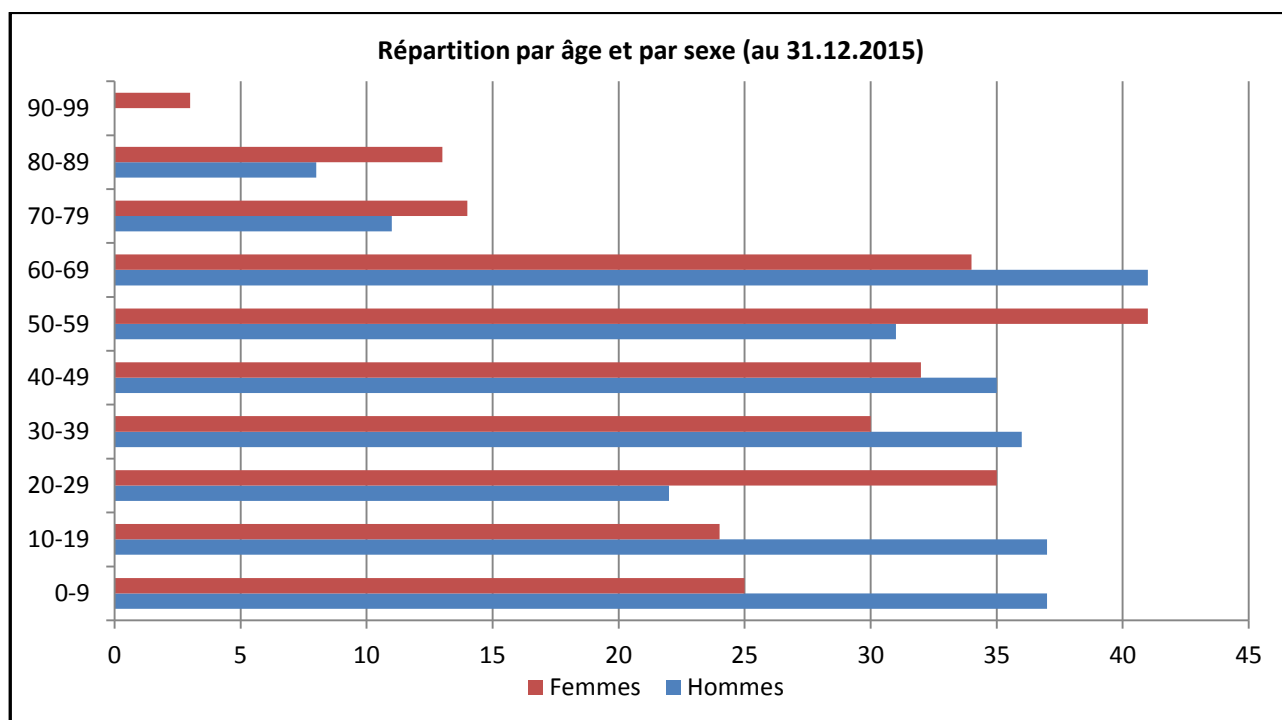
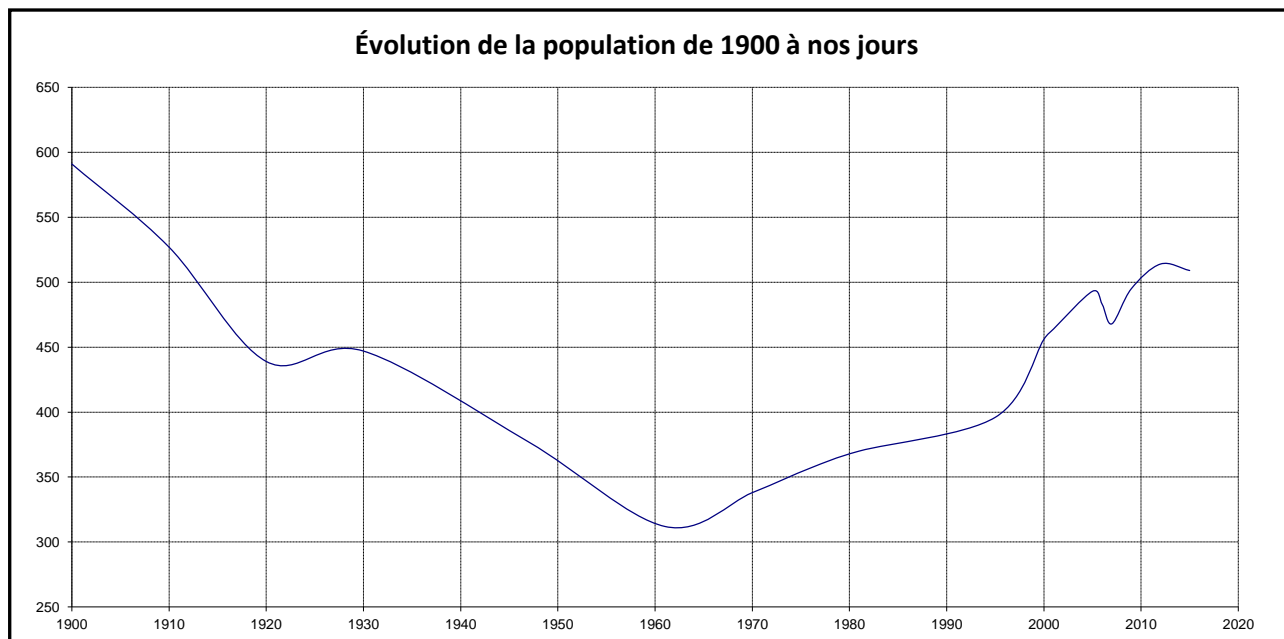
Au 31 décembre 2015, il y avait **509 personnes** domiciliées à Crupet, soit 258 hommes et 251 femmes.

Notre dernière statistique (CE n°86), faisait état de 514 habitants, au 31 décembre 2012 (258 hommes et 256 femmes). La population reste donc stable depuis 2010, légèrement au-dessus des 500 âmes.

Pour rappel, le maximum fut atteint en 1880 avec 643 habitants.

En ce qui concerne la répartition par âge et par sexe, chez les moins de 20 ans, il y avait environ 3 garçons pour 2 filles. Ca s'inverse totalement pour les 20-30 ans, pour s'équilibrer mieux par la suite. Enfin, dans les tranches plus âgées, comme d'habitude, les femmes prédominent.

L'âge moyen des hommes était de 38 ans 9 mois et 16 jours, celui des femmes 42 ans 8 mois 11 jours.



Hugues LABAR

## Des blasons des CARONDELET en Hainaut ... et plus loin

Cet été, lors de promenades, nous avons découvert par deux fois le blason des CARONDELET, dans deux églises du Hainaut, et non des moindres. Nous avons retrouvé les liens unissant les personnes considérées aux anciens seigneurs de Crupet, Guillaume de CARONDELET (+1607) et Jeanne de BRANDEBOURG (+1602), dont la très belle pierre tombale est bien connue des Crupétois.

### À Tournai

La cathédrale Notre-Dame de Tournai est actuellement dans une grande phase de rénovation. Si le chœur gothique n'est pas accessible pour le moment, par contre la nef romane est ouverte au culte. Les murs de cette partie de la cathédrale sont recouverts de nombreuses pierres tombales. Sur le côté droit de la nef, on remarque rapidement la grande pierre du comte **Philippe Félix de MÉRODE**.

Selon les inscriptions, il est décédé le 30 octobre 1766, dans sa 30<sup>e</sup> année. Plus précisément, après recherches, il est né le 20 novembre 1736.

Pour autant que nous ayons bien compris le texte de l'épithaphe (celui-ci est rédigé en latin), le comte de MÉRODE était clerc chanoine de la cathédrale. Les mots gravés *innocentia* et *immatura* laissent supposer qu'il était aussi ... simple d'esprit.

Le chef est orné des armoiries de la famille de MÉRODE, et sur chaque côté sont disposés 8 blasons représentant chacun les 16 quartiers de noblesse. Celui des CARONDELET est le 5<sup>e</sup> sur le côté gauche. Les ascendants paternels sont à gauche, les maternels à droite. A priori, on pourrait croire que les blasons des 16 arrière-arrière-grands-parents sont disposés « couple par couple ». Or c'est une autre logique qui est suivie : on remonte à chaque fois en priorité sur la branche mâle, puis on complète, à partir des femmes, remontant à partir de là par les mâles (voir les Figures 3 et 4, car comme toujours un dessin est préférable à un long discours).



Fig. 1 et 2. Vue générale de la pierre tombale de Philippe-Félix de MÉRODE et détail avec le blason CARONDELET  
© H. LABAR, Tournai, septembre 2015.



1		9
2		10
3		11
4		12
5		13
6		14
7		15
8		16

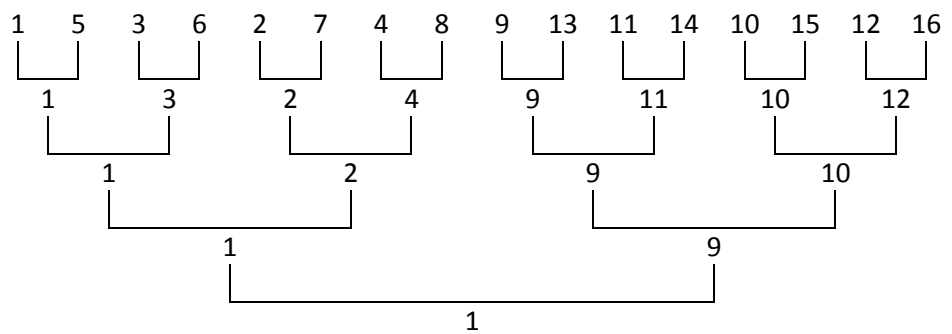


Fig. 3 et 4. Disposition des blasons et corrélation avec les ascendants du défunt.

Sur la pierre tombale, les blasons qui nous occupent correspondent comme suit : (1) de MÉRODE ; (2) SALM ; (3) LONGUEVAL ; (4) de LALAING ; (5) CARONDELET et (9) JAUCHE-MASTAING.

Une rapide généalogie de Philippe Félix de MÉRODE nous amène à ceci :

*Philippe Félix de MÉRODE (°1736 +1766)*

Parents :

*Joachim Maximilien de MÉRODE-MONTFORT (°1690 +1746)*

*Marie Félicité de JAUCHE-MASTAING (+1728)*

Grands-parents paternels :

*Maximilien Albert de MÉRODE-MONTFORT (°1662 +1716)*

*Klara Eleonora von SALM NEUVILLER (+1700)*

Arrière-grands-parents paternels :

*Ferdinand de MÉRODE-MONTFORT (°1633 +1679)*

*Marie Célestine de LONGUEVAL (°1639 +1680)*

*Charles Florentin von SALM NEUVILLER (°1638 +1676)*

*Marie Gabriëlle de LALAING (+1709)*

Arrière-arrière-grands-parents paternels :

*Maximilien Antoine de MÉRODE-MONTFORT (°1611 +1670)*

*Anne Françoise Hubertine de CARONDELET (+1668)*

Guillaume de CARONDELET est décédé sans postérité et le fief de Crupet est passé à son frère Jean, seigneur de Solre-sur-Sambre. Anne Françoise Hubertine est la petite-fille de Jean. C'est par elle que le domaine de Crupet passa à la famille de MÉRODE<sup>1</sup>.

### À Mons

La présence des armes des CARONDELET sur un vitrail de la collégiale Ste-Waudru est sans doute déjà connue de quelques Crupétois<sup>2</sup>. Mais il nous a paru intéressant de rappeler ce fait avec une photo plus explicite (et en couleur) que celle déjà publiée.

Il s'agit des armes de **Jean de CARONDELET**, archevêque de Palerme et primat de Sicile de 1520 à 1544. Elles sont en fait représentées deux fois au bas du vitrail : à droite, sous la forme classique, et à gauche, sous la forme « épiscopale ». A ce sujet, rappelons ce qu'en dit Claude de MOREAU : « Conformément aux pratiques en usage chez les prélats issus de familles nobles, il combina en *écartelé* [divisé en deux horizontalement et verticalement avec représentation alternée des deux blasons] l'écu de l'archevêché de Palerme (*de gueules* [fond

<sup>1</sup> Voir l'article *Crupet, enclave liégeoise à l'existence compliquée* (J.-L. JAVAUX & H. LABAR), in *Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois*, p. 111.

<sup>2</sup> Voir l'article *Crupet, Carondelet et l'héraldique* (C. de MOREAU de GERBEHAYE), in *Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois*, p. 146.

rouge] à l'aigle bicéphale d'or, armée [bec et pattes] et lampassée [langue] d'azur) avec le sien propre. L'écu est posé sur une croix processionnelle et surmonté d'un chapeau d'archevêque (de *sinople* [vert] auquel sont suspendues dix houppes (*fiocchetti*) de part et d'autre de l'écu) ».



Fig. 5. Détail d'un vitrail de la collégiale Ste-Waudru. © F. BERNIER, juillet 2015

Né en 1469 à Dole, il est le fils de Jean CARONDELET (°1428 +1501), grand chancelier de Flandre et Bourgogne de l'empereur Maximilien, et de Marguerite de CHASSEY (+1511). En 1493, Jean CARONDELET fut nommé doyen de l'université de Besançon et était en 1503 conseiller ecclésiastique au conseil souverain de Malines. Charles Quint le nomma conseiller privé. Il accompagna le jeune souverain de 1517 à 1519 en Espagne et présida le conseil de Bruxelles en 1527.

Ami d'Érasme comme le prouve sa correspondance, il acheva, à ses frais, la fondation du collège St-Donat de Louvain. Il se fit portraiturer dans les années 1510 par Quentin MASSYS en chanoine, coiffé d'un bonnet carré et tenant un livre à la main, conservé au sein des collections des princes du Lichtenstein et, vers 1517, par Jan GOSSAERT dans un diptyque conservé au musée du Louvre, le représentant avec la vierge, en tant que « Haut doyen de Besançon », le revers représente ses armes et un crâne. Il se serait aussi fait représenté par Hans HOLBEIN.



Fig. 6. Diptyque de Jean CARONDELET par Jan GOSSAERT au Louvre.  
© J. MABUSE - Wikipedia

Il devient plus tard archevêque de Palerme, où il ne résida jamais. Il succéda à son frère Ferry comme abbé commendataire de Montbenoît dans le Doubs. Il démissionna de ses fonctions en 1540 et mourut le 7 février 1544 dans la maison familiale de Malines.

Il fut enterré dans son tombeau de marbre de la cathédrale St-Donatien de Bruges, où il est représenté avec ses ornements pontificaux. À la suite de la destruction de la cathédrale Saint-Donatien pendant la Révolution française, une partie du monument funéraire a été déplacée dans l'actuelle cathédrale St-Sauveur de Bruges, où on peut toujours le voir<sup>1</sup>.

Il était le grand-oncle de Guillaume de CARONDELET, seigneur de Crupet.

<sup>1</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean\\_Carondelet\\_%28archev%C3%AAaque%29](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Carondelet_%28archev%C3%AAaque%29)



Fig. 7. Vue d'ensemble du mausolée de Jean CARONDELET. © J. CARRO - Wikipedia

### À Besançon

Et plus loin, comme indiqué dans le titre, ce fut lors d'un récent voyage en Franche-Comté, à Besançon, dans la cathédrale Saint-Jean, au pied de la célèbre forteresse.

Construite dès le III<sup>e</sup> siècle, puis reconstruite plusieurs fois, notamment aux IX<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, cette cathédrale comprend des parties romanes, gothiques et baroques. L'édifice est l'un des rares en France à comprendre deux chœurs opposés (plan « roman-rhénan ») ; il recèle une trentaine de tableaux classés aux monuments historiques, une horloge astronomique considérée comme un chef-d'œuvre du genre, ainsi que « la Rose de Saint-Jean », un autel circulaire du XI<sup>e</sup> siècle entièrement réalisé en marbre blanc.

Dans la nef Nord, on trouve aussi le mausolée de Ferry de CARONDELET, constitué d'un gisant et d'un transi (représentation d'un cadavre en train de se décomposer) au niveau inférieur.

Frère de Jean, il était né en 1473 à Malines, et fit ses études à l'université de Dole. En 1501, il épousa Digne des BAUX, dont il eut un fils, Paul, seigneur de Mousty-sur-Thil (Céroux-Mousty en Brabant wallon) et capitaine de cuirassiers.

En 1504, à la mort de sa femme, il est nommé archidiacre laïc du chapitre métropolitain de Besançon et devient diplomate et conseiller particulier de l'empereur Maximilien. Il sera ensuite conseiller de Marguerite d'Autriche, ambassadeur à Rome légat du pape Jules II auprès de l'empereur Maximilien I<sup>er</sup>. Il s'installe définitivement à l'abbaye de Montbenoît dans le Doubs à l'été 1520. Il y meurt le 27 juin 1528.



Fig. 8. Ferry CARONDELET par Fra Bartolomeo dans *La Vierge aux Saints*. © Wikipedia.

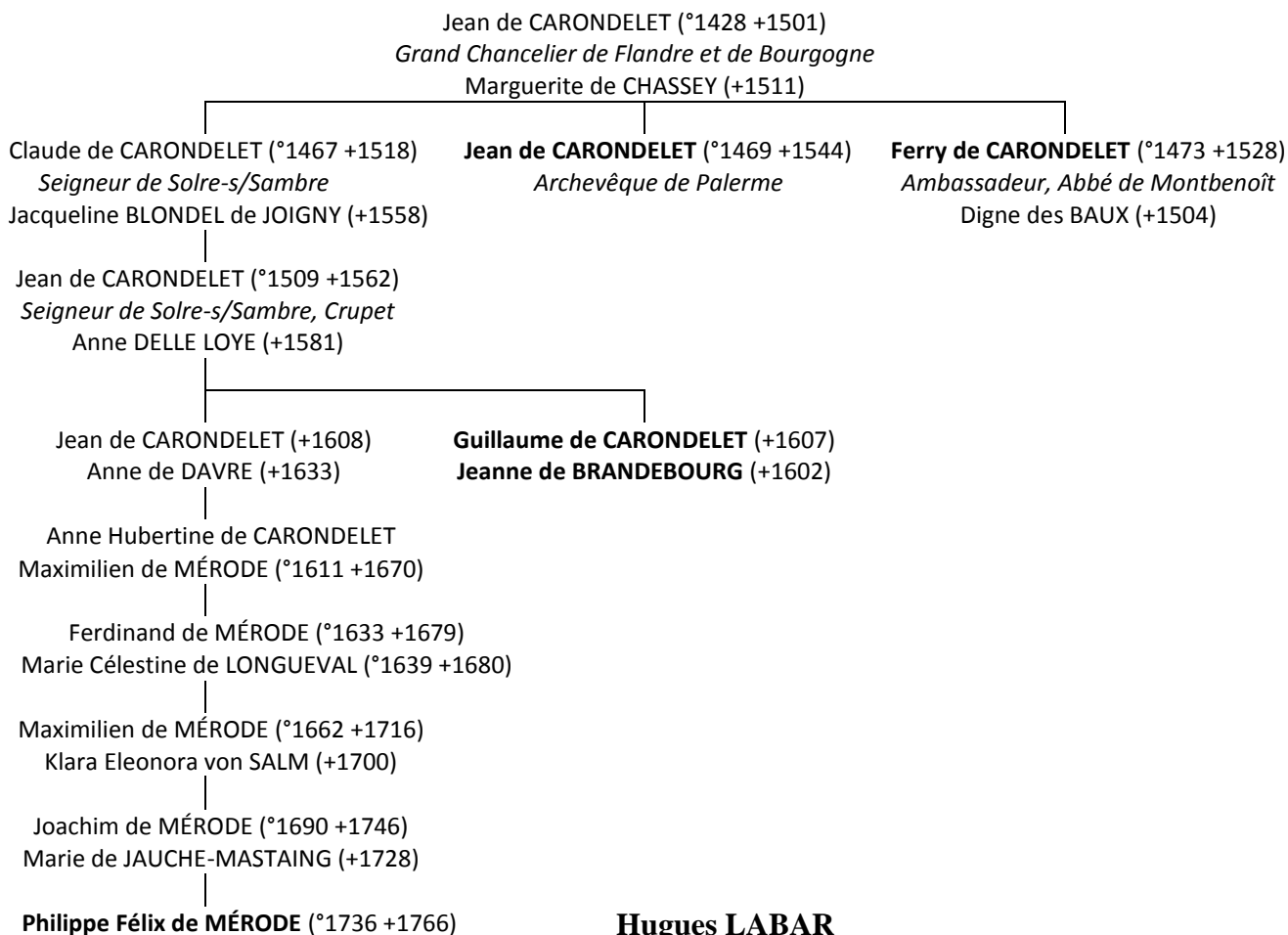
C'est lui qui établit la chapelle familiale dans la cathédrale de Besançon, dans laquelle son frère Jean fit plus tard installer pour lui



Fig. 9 et 10. Vue générale du tombeau de Ferry de CARONDELET et détail avec le blason CARONDELET  
© H. LABAR, Besançon, mars 2016.

un tombeau commandé à Bruges en 1543.

Les liens entre Guillaume de CARONDELET, seigneur de Crupet, et les trois personnages dont il fut question dans cet article se résument comme suit :



## *La carrière Saint-Laurent entre Bauche et Crupet*



Fig. 1. La carrière Saint-Laurent entre Bauche et Crupet. © P.ANDRE, 2015

Lorsque l'on quitte Bauche en direction d'Yvoir, sur votre gauche subsistent les restes d'une ancienne petite carrière de marbre gris rubané dont l'exploitation a cessé dans les années 1960.

### Un peu de géologie

Au cours des millions d'années, la répartition des océans et continents à la surface de la Terre a constamment varié en fonction du déplacement des plaques tectoniques. Vers 416 millions d'années, c'est le début du Dévonien et, vers 387 millions d'années, vont apparaître les calcaires, dans ce qui allait devenir la Belgique. Certains vont se transformer, grâce à leur couleur, leur ramage et veinage en de beaux marbres.

La complexité géologique du bassin de Dinant a donné naissance à l'extraction de plusieurs types de pierres naturelles dans la région : grès rustiques, pierres calcaires souvent appelées «pierres bleues» ou encore «petit granit», ainsi que certaines variétés de pierres calcaires particulièrement adaptées au polissage, comme les marbres noirs ou gris. Il ne faut pas s'étonner de trouver, quasiment à quelques dizaines de mètres d'intervalles dans la vallée du Bocq, des gisements de grès et des gisements de pierre calcaires. C'est là une conséquence directe de la structure même du bassin de Dinant qui résulte des mouvements tectoniques. Ces mouvements puissants ont, il y a plusieurs centaines de millions d'années, provoqué des plissements des couches successives de sédiments déposés par les mouvements de transgression et de régression de la grande mer qui recouvrait nos régions. L'érosion a ensuite provoqué des affleurements mettant à jour, de façon différenciée, la structure des couches sous-jacentes. C'est ainsi qu'une carrière de petit granit peut très bien voisiner une carrière de grès tandis que les terres s'étendant au sommet de ces carrières sont de nature schisteuse...



Fig. 2. L'ancien four à chaud de la carrière Saint-Laurent et un ancien wagonnet. © P.ANDRE, 2015

### Le marbre « Gris Saint-Laurent »

Parmi les marbres gris, le plus connu est le marbre Sainte-Anne, exploité pendant des siècles dans la région de La Buissière. Plus proche de nous, il y a le marbre exploité de chaque côté de la Meuse et dont la grande dalle de Tailfer à Lustin porte les traces d'extraction : c'est le célèbre Grand Antique de Meuse, ou Rubané, le Florence. Ce même banc affleure à Bauche. Il était appelé alors Gris Saint-Laurent.

Le « Gris Saint-Laurent » est décrit comme un marbre de type « Florence » fortement veiné de blanc. Il fait partie de la formation géologique dite de « Lustin ». Cette formation est divisée en deux ensembles : la partie inférieure est très massive, composée de calcaire clair à stromatopores<sup>1</sup> ; la partie supérieure est composée de bancs de calcaire clair ou foncé finement grenus dans lesquels apparaissent des petits rubans correspondant à des dépôts de cendres volcaniques. Dans les bassins du Bocq et du Samson, seule une dizaine de mètres de la partie supérieure de cette formation est visible. On trouve plusieurs carrières dans ce calcaire, comme à Faulx-les-Tombes, au flanc sud du ruisseau de Strud, pour la production de moellons et de l'empierrement.

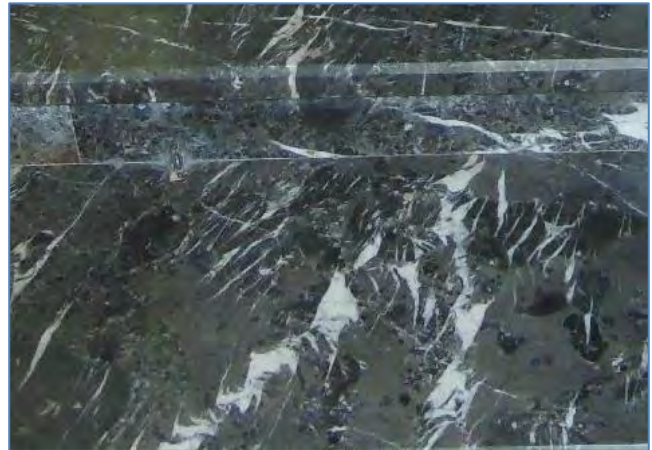


Fig. 3. Les marches de l'hôtel de la chapelle des Pères Rédemptoristes à Namur, entièrement recouvertes de marbres Gris Saint-Laurent. © P.ANDRE, 2015

### La carrière Saint-Laurent, ou ancienne grotte de la Nue



Fig. 4. L'entrée de la galerie inondée et un ancien wagonnet. © P.ANDRE, 2015

La carrière a été découverte par Firmin BALTHAZARD dans la grotte de la Nue. En effet, il était persuadé qu'il existait en dessous des bancs de calcaires en place des couches de beaux marbres exploitables. Vers 1925 Firmin BALTHAZARD a découvert, baptisé et exploité, la carrière Saint-Laurent. Ce marbre est de couleur gris « rubané » décrit parfois comme fortement veiné de blanc.

Ce marbre était commercialisé sous le nom de « Gris Saint-Laurent ». Il fut extrait à Bauche-Yvoir, au niveau du Bocq, de 1925 jusqu'en 1939 par Firmin

BALTHAZARD. La carrière fut alors reprise par une société

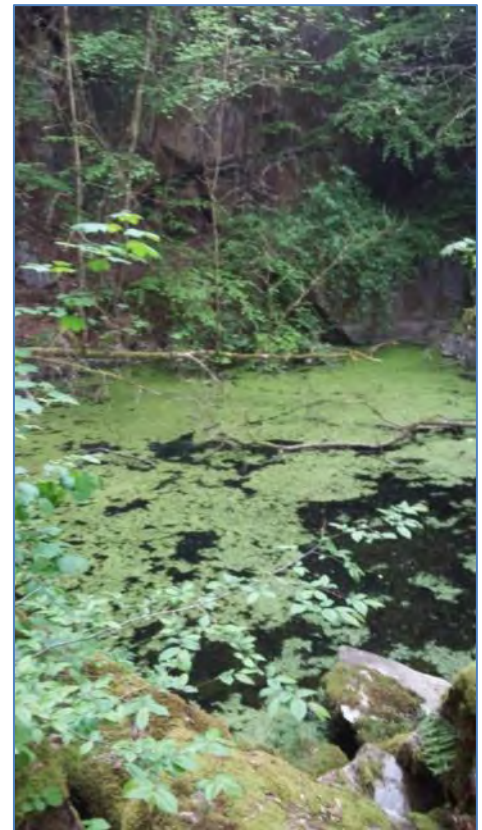


Fig. 5. A l'extrémité Sud du site, un étang couvre le fond de l'ancienne carrière. © P.ANDRE, 2015

<sup>1</sup> Les stromatopores sont des organismes aujourd'hui disparus. Il y a un assez fort consensus pour les considérer comme un groupe particulier d'éponges, les **calcispongiaires**, éponges au squelette massivement calcifié.

dont l'exploitation a cessé dans les années 1960.

A cette époque, la carrière aurait été fermée sur injonction de l'Administration des Mines, car le site souterrain présentait de graves dangers. En effet, la quasi-totalité de la carrière était en partie souterraine. Son front de taille a d'ailleurs progressivement détruit le réseau d'une grotte naturelle (anciennement appelée grotte de la Nue) constituée de bancs massifs de calcaire à stromatopores (formation de Lustin). Elle occupait 3 à 4 ouvriers. Le rocher près de la surface n'étant pas solide, les marbres extraits étaient entreposés sur un terrain voisin appartenant à la Princesse Clémentine.

Le dallage et le banc de communion de l'église des Rédemptoristes à Namur, certaines maisons à Dinant, des éléments de la décoration du chœur de l'église de Durnal, des installations de la Source des Eaux de Spontin ont été réalisés avec ce marbre, dont des blocs furent même expédiés aux USA et en Hollande, selon Roger BALTHAZARD (le fils de Firmin).

Pour mériter l'appellation marbre, la pierre doit avoir la compacité suffisante et doit être apte au polissage avec un bel aspect décoratif.



Fig. 6. Décoration et dallage du chœur de l'église de Durnal entièrement composé de marbre des carrières de la région d'Yvoir (les flèches = marbre Gris Saint LAURENT).  
© P. ANDRE, 2016

### **Un site souterrain très dangereux pour spéléologues plongeurs expérimentés**

La carrière est maintenant sous eau. Elle est gérée par l'Union Belge de Spéléologie. Elle sert parfois de site d'exercice pour des spéléologues plongeurs très expérimentés, en effet elle présente un siphon très dangereux qui débouche sur une petite galerie exondée. On relève dans cette ancienne exploitation (tant à la base de la paroi que sur toute sa hauteur) des fissures élargies par la karstification et colmatées d'argile. Le fond de l'ancienne carrière descend sous le niveau du Bocq. Il est occupé par un étang permanent.



Fig. 7. Plongée spéléo dans le siphon de la carrière Saint-Laurent à Bauche. © D BALEUX

L'exploitation se faisait principalement souterrainement dans plusieurs petites salles avec des rails et des wagonnets. Un ancien four à chaud subsiste sur la gauche du site. Le fond de la carrière contient des anciens équipements métalliques, rails, wagonnets, machines et bidons principalement sous eau. Les roulettes pour la coupe au fil de diamant sont encore en place accrochées en hauteur.

Un patrimoine naturel et industriel méconnu.

**Pascal ANDRE**

Références : Atlas du Karst Wallons, bassins du Bocq et du Samson, p.228, 2011.  
Spontin d'eau et de pierre, tome 1, p.294, 2004.  
Revue Pierre et marbre n°3, p23-28, 2006.  
Lithologie du Bocq et du Samson, 2011.

## Une page oubliée de la guerre 14-18

Deux photos de classes de 1919 sur lesquelles les élèves arboraient les drapeaux américains et belges nous intriguaient. En parcourant un site<sup>1</sup> consacré à l'occupation 14-18 à Mettet, nous avons eu l'explication et nous nous permettons d'en reprendre ici quelques extraits.

**«Une des plus grande préoccupation des habitants durant l'occupation est d'arriver à nourrir sa famille.**

*Durant la guerre, le prix des denrées alimentaires flambent de façon exorbitante, certains agriculteurs profitent de la situation. Il semblerait que, malheureusement, beaucoup de nos cultivateurs, loin de se montrer généreux ont profité de la guerre pour augmenter leur fortune. De même les vêtements manquent cruellement.*



Fig. 1. H. HOOVER

*Le CRB, Commission for relief of Belgium, fut créée sous l'initiative d'Herbert Hoover<sup>2</sup>.*

*Hoover a entrepris une opération de secours sans précédent à la tête de la CRB. Son budget 12 millions de dollars par mois fut fourni par des contributions volontaires et des subventions gouvernementales essentiellement d'Amérique du Nord (E-U, Canada).*

*Traversant la mer du Nord une quarantaine de fois pour négocier, Hoover réussit à convaincre les Allemands d'acheminer l'aide alimentaire auprès des victimes de guerre.*

*Le succès du CRB sera le résultat de la coopération extraordinaire établie entre Hoover et Emile Francqui, qui, avec d'autres personnalités belges, dont le bourgmestre de Bruxelles Adolphe Max, l'industriel Ernest Solvay, Emmanuel Jansen et Edouard Bunge, avaient formé le Comité National de Secours et d'Alimentation CNSA.*

*Des millions de sacs de farine arriveront ainsi en Belgique. Afin que les sacs de coton contenant ces céréales ne soient pas récupérés par les Allemands, ils étaient donnés aux écoles ou à certaines associations. La toile de coton fut ainsi utilisée pour confectionner des vêtements, des accessoires, sacs, et autres éléments.*

*Les Belges, en remerciement, brodèrent et renvoyèrent certains sacs aux Etats-Unis et à Mr Hoover. Certaines femmes brodaient à la laine sur les logos de l'usine et y inscrivaient des messages de gratitude pour les Américains. Ces conceptions tout à fait originales étaient de véritables œuvres d'art. De nombreux de ces sacs sont conservés au 'Herbert Hoover Presidential Library and Museum' dans l'Iowa<sup>3</sup>. »*



Fig. 2 et 3. Des bateaux et des camions furent mis en action par le CRB pour distribuer des rations dans plus de 2.500 villes et villages de Belgique. © Herbert Hoover Library

<sup>1</sup> <http://www.mettet14-18.be/recits/loccupation>

<sup>2</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Herbert\\_Hoover](https://fr.wikipedia.org/wiki/Herbert_Hoover)

<sup>3</sup> <http://www.hoover.archives.gov/exhibits/Hooverstory/gallery02/index.html>



De nombreuses photos furent prises en 1919 pour rendre hommage à la "Commission for Relief of Belgium" avec un scénario presque identique dans tous les villages bénéficiaires : drapeau américain (toujours) et souvent le drapeau belge ainsi que les photos du Roi Albert et de la reine Elisabeth de même qu'un court texte de remerciement. Nous reproduisons deux photos des élèves de Crupet ci-dessous.



Fig. 4. Classe des filles à Crupet (1919). Collection F. BERNIER



Fig. 5. Classe des garçons à Crupet (1919). Collection F. BERNIER

Freddy BERNIER

# Commémoration à Florée – 14 mars 1945 -12 mars 2016

A Florée le 14 mars 1945, de retour d'une mission sur l'Allemagne, le "BELLE RINGER", un bombardier B-24 Liberator du 854e Squadron du 49P Bomber Group, effectue un atterrissage forcé. Son aile gauche percute la maison isolée avec le toit orange située derrière vous. L'avion termine sa course dans le pré situé face à cette chapelle.

Le sergent Kenneth KINGSLAND, originaire du Connecticut et âgé de 27 ans, trouve la mort. Il est enterré dans l'Ardennes American Cemetery à Neuville-en-Condroz.

Ce 12 mars 2016, une cérémonie a eu lieu en présence de 200 personnes. Parmi les autorités, outre notre bourgmestre et nos édiles communaux, on remarquait la présence de l'Attaché de l'air auprès des Ambassades US à Bruxelles et Luxembourg.

Une plaque commémorative a été dévoilée à cette occasion en présence de membres de la famille du sergent KINGSLAND venus spécialement pour l'occasion.



**EN MEMOIRE DE KENNETH KINGSLAND**

Ici le 14 mars 1945, de retour d'une mission sur l'Allemagne, le "BELLE RINGER", un bombardier B-24 Liberator du 854<sup>e</sup> Squadron du 49<sup>e</sup> Bomber Group, effectue un atterrissage forcé. Son aile gauche percute la maison isolée avec le toit orange située derrière vous. L'avion termine sa course dans le pré situé face à cette chapelle.

Le sergent Kenneth Kingstand, originaire du Connecticut et âgé de 27 ans, trouve la mort. Il est enterré dans l'Ardennes American Cemetery à Neuville-en-Condroz.

"Avec une pensée pour Kenneth qui est mort pour notre liberté."  
"With a thought for Kenneth sacrificed for our freedom!"



Le sergent Kenneth Kingstand (mémorial) et aussi dans le menu et le logo de la commune.




A gauche: l'épave de la B-24 au-dessus de la chapelle. A droite: l'avion américain qui a atterri dans le pré.




"Belle Ringer" était le nom donné à l'avion par l'équipage.



Équipage de "Belle Ringer" (d'arrière-plan):  
De gauche à droite: Sergent William John Baker, Lieutenant James Thomas Spangher, Lieutenant Thomas Alexander Collins, Lieutenant Arthur Peter Shuman, Lieutenant James Thomas Spangher, Lieutenant James Thomas Spangher, Lieutenant James Thomas Spangher, Lieutenant James Thomas Spangher, Lieutenant James Thomas Spangher, Lieutenant James Thomas Spangher.

Le 14 mars 1945, lors d'une mission en Allemagne, le "Belle Ringer", un bombardier B-24 Liberator du 854<sup>e</sup> Squadron du 49<sup>e</sup> Bomber Group, effectue un atterrissage forcé. Son aile gauche percute la maison isolée avec le toit orange située derrière vous. L'avion termine sa course dans le pré situé face à cette chapelle.

Le sergent Kenneth Kingstand, originaire du Connecticut et âgé de 27 ans, trouve la mort. Il est enterré dans l'Ardennes American Cemetery à Neuville-en-Condroz.

Site: le cimetière de la Commune d'Ardenne, de l'ancien AFPM et de l'ancien Village Belvédère. © 2016

Freddy BERNIER

# RÉPAR - CUIR



rue St Joseph, 9  
5332 CRUPET

Tél. 083 69 96 82

**CUIR - DAIM - SKAI  
MOUTON RETOURNÉ**

**TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION**

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

# NÉLIS & FILS s.a.

- \* *Tous produits de 1° choix*
- \* *Spécialités tartes au riz et gâteaux*
- \* *Grand choix de pains spéciaux*

**Place Communale, 13  
5330 ASSESSE**

**Tél. 083 65.53.37**



DISCOVERY SPORT URBAN SERIES

# L'AVENTURE COMMENCE EN VILLE.



ABOVE & BEYOND



**À PARTIR DE € 34.000  
AVANTAGE CLIENT JUSQU'À € 3.810.**

Grâce notamment à la connexion téléphonique et au streaming audio Bluetooth®, au système de navigation, à l'air conditionné automatique, aux capteurs de pluie et de luminosité, le Discovery Sport Urban Series est votre partenaire idéal pour explorer la ville.

**Disponible de stock !**

## **Land Rover Namur - Quevrain S.A.**

**Chaussée de Marche 555 - 5101 Namur (Erpent) - Tél 081/ 32.05.11  
[www.landrovernamur.be](http://www.landrovernamur.be)**

**4,6-8,3 L/100 KM – 123-197 G/KM CO2**

Prix catalogues recommandés au 01/01/2016. Modèle illustré avec options et/ou accessoires. Information environnementale [AR du 19/03/04] : [landrover.be](http://landrover.be). Donnons priorité à la sécurité. Toute utilisation du véhicule « hors piste » doit se faire dans le respect des règles de circulation et de la nature.